



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)  
- 9 mai 2009**

**Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.**

**Bonne lecture !**

**Comité communication du CNC**

<http://www.lecnc.com>

[cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)

\*\*\*\*\*

**La Presse Affaires, 9 mai 2009 - L'économie se redresse, soutient Ottawa**

Alors que le gouvernement fédéral s'attribue les mérites du «redressement» de l'économie en avril, la stabilisation du taux de chômage à 8% ne réjouit pas autant les partis de l'opposition, à Ottawa, qui continuent de réclamer davantage de mesures.

À la Chambre des communes, les conservateurs ont applaudi, hier, les chiffres rendus publics par l'Institut de la statistique, une preuve de plus, selon eux, que leur plan de relance fonctionne.

«Les statistiques le prouvent, la tendance est renversée», a lancé sans hésiter le député conservateur de Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière, Jacques Gourde.

«Notre plan d'action économique commence à porter ses fruits. Grâce aux mesures concrètes de notre gouvernement, l'économie se redresse depuis avril dernier», a-t-il ajouté, enjoué.

Mais pour les partis de l'opposition à Ottawa, le gouvernement a tort de se réjouir trop vite de données statistiques qui cachent, selon eux, une autre réalité.

«Le seul progrès, et c'est en dépit du gouvernement, se trouve dans la catégorie des emplois indépendants. Autrement dit, les Canadiens sont abandonnés à leur sort pour faire face à cette récession», a critiqué le leader libéral en Chambre, Ralph Goodale, qui déplore l'attitude jovialiste du gouvernement.

## **Assurance emploi**

L'annonce d'une création d'emplois positive survient au moment même où le Parti libéral fait de l'assurance emploi son cheval de bataille, allant jusqu'à laisser entendre qu'il pourrait déclencher des élections générales si le gouvernement conservateur n'acceptait pas sa proposition d'élargir l'accessibilité pour aider les Canadiens à traverser la crise.

Pour le leader parlementaire du Bloc québécois, Pierre Paquette, les emplois créés en avril n'ont rien à voir avec le plan du gouvernement de Stephen Harper.

«Quand on regarde le type d'emploi qui a été créé, c'est absolument pas les emplois qui peuvent résulter des mesures annoncées par le gouvernement. C'est du monde qui cherche à survivre parce qu'il n'arrive pas à se qualifier à l'assurance emploi, il ne trouve pas d'emploi et tant qu'à crever de faim, on va chercher à créer son propre emploi», a dit M. Paquette.

«Si les conservateurs s'assoient là-dessus pour ne pas proposer un deuxième plan de relance avant la fin des travaux parlementaires en juin, on aura un sérieux problème à la rentrée parlementaire parce que le taux de chômage va avoir augmenté», a-t-il prédit, rappelant qu'il s'agit, à 8%, du plus haut taux de chômage atteint en sept ans au Canada.

De passage à Montréal, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a pour sa part admis qu'il s'agissait d'une «bonne nouvelle», mais qu'il était «beaucoup trop tôt pour parler d'une reprise» économique.

La porte-parole du NPD, Libby Davies, a pour sa part estimé que le gouvernement ne vivait pas «dans la réalité» en se réjouissant des chiffres d'avril.

Avec la collaboration de Martin Croteau

\*\*\*\*\*

## **La Presse Affaires, 9 mai 2009 - La destruction d'emplois semble contenue**

Que faire quand on cherche en vain du travail? Trouver plutôt des clients.

Voilà ce qu'ont fait 37 000 Canadiens le mois dernier. Leur débrouillardise a permis de stabiliser le taux de chômage à 8,0%, le niveau le plus élevé en sept ans, révèlent les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Sans ces initiatives, l'économie aurait plutôt détruit 38 100 emplois.

Cette prise en main a confondu les observateurs qui avaient parié sur une nouvelle hémorragie de quelque 50 000 emplois.

Le dollar canadien a monté en flèche, gagnant plus d'un cent et demi contre le billet vert. Sa poussée a curieusement commencé à Londres plus d'une demi-heure avant la publication des

données de l'EPA. La possibilité d'une fuite survenue pendant le huis clos des journalistes a incité l'agence fédérale à tenir une enquête interne.

«La plupart des gens ne sont pas vraiment attirés par les avantages qu'offre la situation de travailleur autonome, note Sébastien Lavoie, économiste chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Ils sont plutôt obligés de considérer cette option puisque les offres d'emploi traditionnel ne courent pas les rues.»

Plus du tiers de ces nouveaux entrepreneurs (13 000) se retrouvent au Québec, la province qui a le mieux fait avec la création nette de 22 400 emplois. Le taux de chômage y a cependant monté d'un dixième à 8,4%, en raison d'une augmentation plus grande encore du nombre de ceux et celles qui ont joint les rangs de la population active.

En fait, la confiance et la détermination des Québécois à trouver du travail tranchent avec ce qui se passe dans l'ensemble du Canada. Depuis janvier, 19 200 personnes étaient à la recherche active d'un emploi dans la société distincte.

Dans le reste du Canada, la population active s'est appauvrie de 1800 personnes.

L'optimisme relatif des Québécois dans la présente récession paraît justifié.

Depuis octobre, qui marque le sommet du marché du travail, le nombre de détenteurs d'emploi a diminué de 0,8% ou 32 800 personnes. Sans minimiser le drame vécu par les personnes privées soudainement de leur gagne-pain, force est de constater la résilience de notre marché du travail.

Depuis octobre, l'économie canadienne a détruit 320 700 jobs, soit 1,9% de l'ensemble, dont plus de la moitié en Ontario.

Durant les récessions de 1990-1992 et de 1981-1982, la proportion d'emplois disparus au Québec avait dépassé la moyenne canadienne. «Le marché du travail québécois continue d'étonner et de résister assez bien», constate Pascal Gauthier, économiste chez Banque TD Groupe financier qui compare mois après mois le marché du travail des provinces dans la présente tourmente.

Les choses pourraient bien changer au cours des prochains mois, prévient cependant Joëlle Noreau, économiste principale chez Desjardins. «L'Indice précurseur Desjardins demeure négatif et présage que la récession sera en cours au Québec pour encore trois à six mois.»

Le tournant entre un marché du travail qui détruit et un qui crée des emplois est atteint quand l'entreprise privée embauche davantage qu'elle ne licencie. En avril, elle a encore réduit ses effectifs de 10 400 personnes, dont la moitié au Québec. C'est cependant bien moins que les 67 000 en moyenne des trois mois précédents.

«Il y a une lueur d'espoir dans le fait que la diminution de l'effectif salarié dans le secteur privé était le plus faible depuis le début de cette récession», observe Marc Pinsonneault, économiste

principal à la Financière Banque Nationale.

Si on utilise la méthodologie américaine qui ne compte la population active qu'à partir de l'âge de 16 ans (contre 15 pour Statistique Canada), notre taux de chômage passe de 8,0% à 7,1% seulement.

Aux États-Unis, il a grimpé de 8,5% à 8,9% de mars à avril, selon les données du département du Travail. Encore 539 000 personnes ont perdu leur emploi. Cela porte la cohorte des victimes de la récession à 5,6 millions et le taux de chômage à un sommet en 25 ans.

«Cela montre que nous sommes toujours au milieu d'une récession qui a mis des années à venir et qui prendra des mois ou même des années à s'en aller», a commenté le président Barack Obama. Il s'est engagé à modifier les règles de l'assurance emploi pour ne plus pénaliser ceux qui retournent aux études pour se perfectionner.

Rudy Le Cours

\*\*\*\*\*

### **La Presse, 9 mai 2009 - Attention: terrains glissants!**

Les détracteurs de Michael Ignatieff ne ratent pas une occasion de souligner son manque d'expérience en matière de politique et de gestion gouvernementale (ce qui est objectivement exact), mais ils ne pourront jamais l'accuser de manquer de confiance en lui-même.

Voici comment le nouveau chef libéral a résumé ses projets d'avenir, le week-end dernier, dans une entrevue accordée au chroniqueur James McNulty, du quotidien vancouverois The Province:

«Je vais devenir premier ministre de ce pays, aussi certain que je suis assis ici devant vous, et je vais hériter du plus gros déficit de l'histoire du Canada.»

Ragaillardi, apparemment, par l'ambiance d'un congrès harmonieux et par des sondages qui lui sont favorables, M. Ignatieff a délaissé la retenue qui caractérise habituellement ses réponses. C'est peut-être ce qui explique aussi qu'il se soit rendu dare-dare à Ottawa, dès lundi, pour en découdre avec le premier ministre Harper.

Avant de se lancer avec tant d'enthousiasme, le nouveau chef libéral aurait néanmoins intérêt à s'équiper de crampons, comme le recommandait ce bon Marcel Tremblay. Parce que, à l'instar des trottoirs de Montréal en hiver, les terrains politiques sur lesquels il s'avance sont plutôt casse-gueule.

Tout d'abord, Michael Ignatieff se retrouve sur la même petite plaque de glace que tous les chefs de l'opposition devant un gouvernement minoritaire. Plus important encore que d'élaborer un programme, M. Ignatieff doit trouver le bon moment et la bonne manière de défaire le

gouvernement.

Ce qui veut dire: trouver un bon moment pour son parti sans avoir l'air de faire passer celui-ci avant les intérêts premiers des Canadiens. Et espérer que les électeurs soient assez mécontents des conservateurs, sans toutefois être trop fâchés d'avoir d'autres élections.

Ce n'est pas si simple. L'expérience récente à Ottawa et à Québec, où quatre gouvernements minoritaires ont été élus depuis cinq ans, démontre qu'un seul a été renversé par l'opposition (celui de Paul Martin, fin 2005).

Rappelons qu'il y a quelques mois à peine, M. Ignatieff disait que les Canadiens avaient autant besoin d'une élection que d'un trou dans la tête! Il va falloir les convaincre que la situation a vraiment changé, faute de quoi c'est lui qui se tirera dans le pied.

Visiblement, M. Ignatieff veut profiter de sa lancée post-congrès pour traquer le gouvernement, pour le mettre sur la défensive, plutôt que de se faire attaquer lui-même.

L'idée est bonne, mais il va un peu vite en affaires avec ses demandes pour un assouplissement de l'assurance emploi.

Quand il accuse les conservateurs de laisser tomber les chômeurs, M. Ignatieff semble oublier que c'est le gouvernement libéral de Jean Chrétien, dans les années 90, qui a resserré l'accès au programme et diminué les prestations. Ce sont aussi les libéraux qui ont pigé allégrement dans la caisse d'assurance emploi pour éponger le déficit.

Les libéraux en ont d'ailleurs payé le prix aux élections de 1997, perdant 19 de leurs 30 sièges dans les Maritimes et à Terre-Neuve.

«Les coupes ont fait mal à certaines régions, c'est évident, avait reconnu Jean Chrétien au lendemain du scrutin. Mais nous n'avions pas vraiment le choix. Si nous ne l'avions pas fait, l'économie et même les programmes sociaux auraient souffert encore plus dans les mois et les années à venir.»

On pourrait dire la même chose aujourd'hui. Pondue à la hâte, la proposition de Michael Ignatieff visant à rendre plus accessibles les prestations à l'échelle du pays risque de recréer tout un contingent d'abonnés qui travaillent 10 semaines pour toucher ensuite des prestations d'assurance emploi pendant 42 semaines. Coûteux et pas forcément bien avisé en période de crise.

Autre terrain glissant: les champs de compétence des provinces, dans lesquels M. Ignatieff rêve de gambader avec une série de nouveaux programmes pour la petite enfance, pour l'éducation postsecondaire, la santé ou la formation de la main-d'oeuvre.

Mêmes lubies libérales. Même vocabulaire litigieux, où il est question de «plan national», de priorités nationales, de programme national. Et mêmes querelles en perspective avec Québec.

S'aliéner le gouvernement Charest à ce moment-ci serait pour le moins contre-productif.

Tout dépend, évidemment, de la manière.

Michael Ignatieff, qui insiste avec raison sur le savoir, peut s'inspirer du succès de la Fondation canadienne pour l'innovation (une initiative du gouvernement Chrétien qui distribue des centaines de millions pour la recherche universitaire, dans la plus grande harmonie).

Ou il peut se rembarquer dans une controverse, comme le fameux programme des bourses du millénaire, qui vient d'ailleurs de prendre fin après 10 ans d'existence.

On pourra du coup vérifier si M. Ignatieff est sérieux quand il parle de décentralisation et de respect des provinces.

Vincent Marissal

\*\*\*\*\*

### **Le Soleil, 9 mai 2009 - L'assurance emploi, déjà un thème électoral dans l'Est**

La récente sortie du chef libéral Michael Ignatieff pour une révision du régime d'assurance emploi, surtout en période de crise économique, assure déjà que ce sujet sera un thème électoral dans l'Est du Québec lors de la prochaine campagne fédérale. Et, avant même cette échéance, des élus, des organismes syndicaux et communautaires font signer la pétition des Sans-Chemise sur les 360 heures de travail pour être admissible au régime.

Une trentaine de maires et de conseils municipaux soutiennent l'initiative des Sans-Chemise ainsi que trois préfets, les évêques de Rimouski et de La Pocatière, la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et six députés péquistes et bloquistes ainsi que le candidat libéral (provincial) dans Rivière-du-Loup, Jean D'Amour.

«Notre proposition nationale des 360 heures de travail pour être admissible aux prestations d'assurance emploi doit être considérée comme une question d'urgence économique à régler avant la fin de la session parlementaire à cause de la crise économique et non pas sur une base partisane», soutient Nancy Charest, qui sera de l'investiture libérale fédérale dans Haute-Gaspésie?La Mitis?Matane?Matapédia. «La mesure courrait tant que la crise économique sévira, ce qui coûterait de 1,2 à 1,3 milliard \$. Pour ce qui est des autres changements à l'assurance emploi, il faut voir comment défendre nos travailleurs saisonniers et faire des représentations d'année en année pour avoir des résultats.»

### **Le Bloc aussi est prêt**

Le Bloc québécois est aussi prêt à livrer bataille. «Moi, je suis entré en politique à cause des changements apportés à ce qu'on appelait l'assurance chômage. Actuellement, en Gaspésie, il faut 420 heures pour avoir des prestations», rappelle Raynald Blais, député fédéral de Gaspésie?Îles-

de-la-Madeleine.

Le député se méfie de la mesure temporaire en période de crise que proposent les libéraux fédéraux de Michael Ignatieff et de l'étude indépendante sur les autres changements à apporter à ce régime.

«Ce n'est plus le temps aux études, mais à l'action. J'en ai vu des études sur le sujet», dit le député bloquiste. Le Bloc québécois veut aussi une hausse du taux des prestations de 55 à 60 % du salaire gagné, une augmentation de la rémunération assurable à 42 500 \$ et des modifications qui permettraient aux travailleuses et aux travailleurs autonomes d'avoir accès, sur une base volontaire, aux prestations de l'assurance emploi.

Il faut actuellement avoir travaillé entre 420 et 700 heures, selon le taux de chômage régional, pour avoir droit à des prestations.

Le Conseil central du Bas-Saint-Laurent (CSN), le Conseil régional de la FTQ et Action chômage Kamouraska mènent la campagne de signatures des Sans-Chemise pour une plus grande admissibilité aux prestations, une augmentation du taux d'indemnisation, l'abolition du délai de carence de deux semaines de même que l'établissement d'une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés.

Pour Alain Lagacé, d'Action chômage Kamouraska, les effets de la crise sont plus qu'évidents : «Le nombre de demandes d'aide nous étant adressées ne cesse d'augmenter et, depuis des années, le pourcentage de personnes ayant droit à un support en assurance-emploi ne fait que diminuer. C'est inadmissible, surtout dans un contexte de crise.»

La position du nouveau chef libéral est considérée par Vincent Couture, président du Conseil central de la CSN du Bas-Saint-Laurent, comme «un signe que nous avons raison, mais nous allons beaucoup plus loin. Notre stratégie durant la prochaine campagne électorale restera à définir...»

Carl Thériault

\*\*\*\*\*

## **Le Soleil, 9 mai 2009 - Les méchants mardis d'Ottawa**

**Attachez vos bretelles, les couteaux vont voler bas à Ottawa, la semaine prochaine. Et cela n'a rien à voir avec la crise économique ou les carences de l'assurance emploi.**

À partir de mardi, un méchant mardi pour les réputations, d'ailleurs, celles d'un conservateur, Brian Mulroney, et d'une libérale, Ruby Dhalla, se retrouveront sur la sellette.

Je reviendrai plus loin sur l'affaire Dhalla. L'ancien premier ministre, lui, aura quatre jours pour s'expliquer devant le juge Oliphant qui enquête sur les agissements de M. Mulroney en lien avec le

marchand d'armes Karlheinz Schreiber.

Le mot Airbus étant tabou, les 225 000 \$ passés du second au premier dans des enveloppes brunes sans aucune justification écrite de leur utilisation demeurent mystérieux.

M. Mulroney a d'abord demandé cette enquête, puis n'en voulait plus. Le fait qu'il soit accusé par un fieffé menteur, M. Schreiber en l'occurrence, qui a tout manigancé pour éviter la déportation suivie d'un procès et d'un emprisonnement en Allemagne, joue en sa faveur.

M. Mulroney a déjà reconnu sa gaffe et s'en est excusé. Mais ses explications sur son travail effectué en retour de ce paiement ne tiennent pas la route jusqu'ici. À lui de trouver mieux.

À lui aussi d'expliquer pourquoi il a poursuivi le gouvernement et obtenu de ce fait une compensation de plus de 2 millions \$, en 1997, sans jamais révéler ses relations avec M. Schreiber. Car le cas échéant, il n'aurait rien reçu, pour tout dire. Je lui suggère d'offrir de rembourser avant que le juge Oliphant lui impose de le faire.

Quant à la vérité vraie sur la destination des 20 millions \$ qu'Airbus avait assignés aux «facilitateurs» dans sa transaction avec Air Canada, on pourra toujours la chercher, les mémoires des acteurs défontent un peu plus de jour en jour.

### **Un «scandale» libéral**

Michael Ignatieff n'avait pas besoin de cela. Une jeune vedette montante de son parti, Ruby Dhalla, a gâché sa première semaine comme chef en titre du parti pour cause de «scandale» appréhendé.

J'écris le mot entre guillemets parce que, comme dans tous les cas, il faut présumer de l'innocence de cette députée de la banlieue de Toronto.

Sa famille aurait abusé d'aidantes familiales originaires des Philippines dans le cadre d'un programme gouvernemental. Les dames, deux ou départ, puis une troisième, viendront témoigner devant le comité parlementaire sur l'immigration, mardi, du traitement que leur aurait réservé la famille Dhalla.

L'histoire sent mauvais, même si la députée a tout nié, hier. Par prudence, Mme Dhalla a démissionné de son poste de critique pour le multiculturalisme. Par prudence aussi, M. Ignatieff a accepté sa démission.

Mais M. Ignatieff a fait plus : comme la plupart des élus libéraux, il s'est abstenu de défendre Mme Dhalla, se contentant de dire, par communiqué, qu'il tentait d'établir les faits.

Vous le voyez, la députée n'a pas beaucoup d'amis dans son parti. Ses collègues tardent à se solidariser, comme s'ils n'étaient pas complètement surpris des événements. L'affaire a coupé les ailes de son chef à un fort mauvais moment.

Les conservateurs et le NPD se sont précipités sur cet os et ont convoqué les «victimes» pour entendre leur témoignage. Mais un comité parlementaire n'est ni une commission d'enquête ni un tribunal.

Menés par des députés qui ne sont pas tous avocats, loin de là, les interrogatoires tournent à la parodie de justice, rappelons-nous simplement les comités sur l'affaire Airbus-Schreiber-Mulroney et sur le scandale des commandites.

Un conseil, donc : prenez tout ce que vous entendrez sur l'affaire Dhalla, la semaine prochaine, avec un grain de sel.

Raymond Giroux

\*\*\*\*\*

### **Le Devoir, 9 mai 2009 - 36 000 nouveaux emplois au Canada**

Suivant l'adage selon lequel une hirondelle ne fait le printemps, les chiffres sur le chômage au Québec et au Canada pour le mois d'avril ne signifient pas que la récession est terminée, bien qu'il y ait eu 36 000 nouveaux emplois au Canada, dont 22 000 au Québec. Le taux de chômage est demeuré à 8 % pour le Canada et il est passé de 8,3 à 8,4 % au Québec par suite d'ajout de 29 100 personnes dans la population active.

«Malgré les gains affichés en avril, il est trop tôt pour crier victoire. Les mauvaises nouvelles ne sont pas terminées, trop d'indicateurs laissent croire que la récession et son cortège de mises à pied sont encore là pour un moment. L'Indice précurseur Desjardins demeure négatif et présage que la récession sera en cours au Québec pour encore trois à six mois. En Ontario, les fermetures annoncées cet hiver prendront effet ce printemps», écrit Joëlle Noreau, économiste principale chez Desjardins.

Ses collègues d'autres institutions financières partagent la même opinion. «Les statistiques sur l'emploi de ce matin (vendredi) concordent avec notre scénario, qui prévoit une stabilisation de l'économie au deuxième trimestre, suivie par une croissance positive au deuxième semestre», mentionne Marc Pinsonneau de Banque Nationale Groupe financier. À la Banque TD, tout est dans le titre du commentaire: «La destruction des emplois au Canada prend un répit en avril.» Diana Petramala explique ensuite qu'on ne devrait pas accorder une grande signification aux résultats d'un seul mois: «Pendant la récession des années 1990, il n'était pas rare de voir un ou deux mois de remontée de l'emploi entre plusieurs mois de pertes d'emplois. L'économie canadienne va de l'avant, mais elle a encore plusieurs défis devant elle.»

La classe politique tient essentiellement des propos dans le même sens. Jim Flaherty, ministre fédéral des Finances, voit un signe encourageant dans cette création «surprise» d'emplois indépendants, mais il reconnaît également qu'il reste encore plusieurs défis à relever. À Québec,

Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, s'est évidemment réjoui du fait que 60 % de ces nouveaux emplois en avril ont été créés au Québec, soit 22 400, dont 20 900 à temps plein. Le ministre prévient cependant que la récession n'est pas encore terminée et que le gouvernement maintiendra ses efforts pour aider les individus, les travailleurs et les entreprises touchés par la récession. Il a invité les entreprises qui connaissent des difficultés quant à leur main-d'oeuvre à recourir à la ligne téléphonique 1 888 EMPLOIS que le gouvernement a mise en place depuis le 1er avril. Enfin, Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, a mentionné que c'était une bonne nouvelle de voir le taux de chômage se stabiliser, mais qu'il était beaucoup trop tôt pour parler d'un tournant.

Les chiffres de Statistique Canada le confirment d'ailleurs complètement. Malgré l'augmentation de 36 000 emplois en avril, l'emploi global au Canada a diminué de 321 000 depuis son sommet en octobre 2008, soit un repli de 1,9 %. Pendant cette période, la contraction a été particulièrement marquée dans la construction (-8,5 %), la fabrication (-6,5 %) et les ressources naturelles (-5,9 %), tous des secteurs au coeur de l'activité économique.

À 8 % en avril, le taux de chômage reste donc à son niveau le plus élevé en sept ans, étant donné que l'augmentation des emplois a coïncidé avec une croissance de la population active. Quoi qu'il en soit, la création d'emplois en avril dernier a surtout eu lieu dans les industries de services, soit 17 000 dans l'information, les loisirs et la culture, 15 000 dans les services aux entreprises, aux bâtiments et autres services de soutien. Il y en a 14 000 dans tous les autres services et 9000 en agriculture.

Ce qui frappe aussi dans les statistiques d'avril est que le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 37 000, alors que le nombre d'employés des secteurs privé et public a peu bougé. Depuis octobre, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 1,3 %, alors que le nombre d'employés a diminué de 2,6 % dans le secteur privé et de 2 % dans le secteur public. Certains ont d'ailleurs des doutes sur la solidité de cette statistique concernant les travailleurs indépendants. En avril, l'emploi à temps plein a augmenté de 39 000, tandis que le travail à temps partiel a peu bougé. En revanche, depuis octobre, l'emploi à temps plein a régressé de 2,5 % et l'emploi à temps partiel a crû de 0,8 %.

Les statistiques d'avril confirment encore une fois que le Québec s'en tire mieux que d'autres, surtout l'Ontario. Depuis octobre, l'emploi au Québec a connu une baisse de 0,8 %, en comparaison d'une chute de 1,9 % pour la moyenne canadienne. Toutefois, deux secteurs ont été particulièrement affectés, soit la construction, avec une baisse de 5,4 % de l'emploi, et la foresterie, les pêches et les mines, avec un repli de 4,1 %.

En Ontario, le taux de chômage est demeuré inchangé à 8,7 % en avril, soit le niveau le plus élevé depuis avril 1997. Depuis octobre, il y a eu en Ontario une diminution de l'emploi de 2,6 %, soit 174 000 emplois, la moitié de tous les emplois perdus au Canada pendant cette période. En avril, après le Québec, c'est la Colombie-Britannique qui a le mieux fait, avec la création de 17 000 emplois. Le taux de chômage s'y est maintenu à 7,4 %, mais depuis octobre cette province a perdu 52 000 emplois, un recul de 2,2 %.

La publication des statistiques sur le chômage et l'emploi n'a visiblement pas eu d'effet négatif sur l'économie en général puisque le dollar canadien a pris plus d'un cent après l'annonce de Statistique Canada, grimpant au-dessus de la barre du 86 ¢US pour la première fois depuis novembre. En revanche, la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) a rapporté 117 400 mises en chantier au pays pour le mois d'avril, le plus bas niveau depuis 1996.

Plus tôt cette semaine, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a prédit de nouveau que les difficultés économiques des deux derniers trimestres ralentiraient dans les deuxième et troisième trimestres de cette année avant que l'économie ne commence à rebondir dans les trois derniers mois de 2009. Les données sur l'emploi en avril, le premier mois du deuxième trimestre, pourraient être un signe annonciateur de cette tendance, ce qui reste très certainement à être confirmé au cours des mois prochains. Pour l'instant, l'économiste Derek Holt, de Scotia Capitaux, affirme qu'il se méfie de la catégorie du travail indépendant puisque ces emplois sont probablement involontaires et parce qu'elle contient une erreur d'échantillonnage importante.

En outre, un plus grand nombre de travailleurs indépendants pourrait être un signe de la faiblesse du marché du travail et non le contraire, croit l'économiste Sylvain Schetagne, du Congrès du travail du Canada: «Si vous n'êtes pas admissible à l'assurance-emploi ou si vous n'y avez plus droit et qu'il n'y a pas d'emplois de disponibles, que faites-vous? Vous vendez tout et allez sur l'aide sociale, ou vous devenez travailleur indépendant. Ces travailleurs passent du statut d'employé au statut de travailleur indépendant, mais peuvent-ils véritablement en vivre?»

Les analystes ont tout de même noté que même en supprimant cette catégorie, l'emploi est réduit d'à peine 1100 postes en avril, ce qui est loin des 50 000 pertes d'emplois prévues par les économistes.

Claude Turcotte

\*\*\*\*\*

### **Le Devoir, 9 mai 2009 - Un engagement de Michael Ignatieff : Quelle réforme pour l'assurance-emploi ?**

Les conjectures à propos d'élections ont repris de plus belle à Ottawa depuis que le chef libéral nouvellement couronné, Michael Ignatieff, a enfourché un cheval de bataille appelé assurance-emploi. La promesse est accrocheuse, mais le PLC devra clarifier sa position.

Michael Ignatieff ne s'est pas fait beaucoup d'amis cette semaine en déclarant la guerre au gouvernement de Stephen Harper à propos de l'assurance-emploi. Dans les rangs conservateurs, évidemment, où on n'aime pas jouer le mauvais rôle en disant non aux chômeurs, mais aussi dans ceux du Bloc québécois et du NPD, où on a l'impression de se faire voler une idée maîtresse.

À la période de questions quotidienne, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, en a été réduit à

attaquer, non pas le gouvernement, mais le Parti libéral qui n'a, à son avis, «aucune crédibilité en matière d'assurance-emploi».

Le Bloc québécois a déterré une lettre adressée au groupe Action Chômage Kamouraska que Jean Chrétien avait écrite en février 1993, alors qu'il était encore chef de l'opposition officielle à Ottawa. «Le ministre des Finances déclare, écrivait alors

M. Chrétien, [...] qu'il s'en prendra aux chômeurs en guise de réduction des dépenses de l'État. Ces mesures consternent les libéraux. En réduisant les prestations et en pénalisant davantage ceux et celles qui quittent volontairement leur emploi, il est évident que le gouvernement se préoccupe très peu des victimes de la crise économique.»

On connaît la suite. En 1996, alors que le gouvernement libéral mène sa lutte contre les déficits, le ministre David Dingwall pilote une réforme importante de l'assurance chômage (rebaptisée assurance-emploi) qui réduit les prestations des chômeurs chroniques et rehausse le seuil d'admissibilité. Le changement est si douloureux que le Parti libéral perd 20 sièges dans les provinces atlantiques à l'élection suivante, en 1997 (sur les 31 des 32 sièges qu'il détenait).

Michael Ignatieff, lui, réplique au Bloc que 12 ans se sont écoulés depuis ce temps et que trois chefs du PLC se sont succédé... «Nous avons fait des changements dans le système d'assurance-emploi qui ont bien servi leur temps», a-t-il déclaré lundi.

### **Une question complexe**

En apparence, la promesse libérale est simple à comprendre: abaisser à 360 le nombre d'heures qu'un chômeur devrait avoir travaillées pour être admissible aux prestations d'assurance-emploi. Elle est d'autant plus facile à vendre qu'elle est défendue par le Bloc québécois, le NPD et les groupes syndicaux.

Dans les faits, toutefois, c'est beaucoup plus compliqué. Il manque des détails pour juger la promesse et en évaluer les coûts, estime Sylvain Schetagne, économiste principal au Congrès du travail du Canada (CTC).

Le système actuel détermine l'admissibilité d'un chômeur en fonction de deux critères: le taux de chômage en vigueur dans sa région et le nombre d'heures qu'il a travaillées pendant l'année (qui varie de 420 à 700 heures). Dans une région où le taux de chômage est de 13 %, il faut avoir travaillé 420 heures pour se qualifier et avoir droit à 31 semaines de prestation. Par contre, dans une région où le taux de chômage est de 6 %, il faut au minimum avoir travaillé 700 heures, et encore, cela ne donne droit qu'à 19 semaines de prestations.

«Les 360 heures déboucheront sur quoi, exactement? demande M. Schetagne. On semble vouloir faire abstraction du taux de chômage et adopter une mesure nationale uniforme, mais le nombre de semaines de prestation, il sera de combien? Variera-t-il?»

Cette absence de détails explique peut-être la variation très importante des prévisions de coûts:

350 millions de dollars selon le Bloc québécois, un milliard selon la Banque TD, 1,5 milliard selon le Parti libéral du Canada.

Au Congrès du travail du Canada, on aimerait qu'un chômeur ait automatiquement droit à 50 semaines de prestation, pour peu qu'il ait travaillé 360 heures dans l'année (soit entre neuf et dix semaines de travail).

### **Ne pas retourner en arrière**

D'autres spécialistes de la question s'opposent à un tel retour en arrière. C'est le cas notamment des économistes Rick Auras, de l'Université Memorial (Terre-Neuve), et Marc Van Audenrode, de l'Université de Sherbrooke, tous deux des experts du programme d'assurance-emploi. Ils estiment que la réforme des années 1990 a été bénéfique en mettant un terme à un programme «vicié» qui incitait certaines personnes à ne travailler que le minimum pour toucher des prestations.

Par contre, reconnaît M. Van Audenrode, «on a créé un système qui n'a jamais été testé. On n'a pas vraiment eu de ralentissement économique sérieux au Canada depuis cette réforme. On n'a aucune idée si la récession actuelle peut se transformer en catastrophe sociale majeure où on aurait beaucoup de gens potentiellement non admissibles qui se retrouveraient à l'aide sociale».

Comme M. Audas, M. Van Audenrode croit que l'assurance-emploi est la meilleure mesure de stabilisation de l'économie en période de crise dans la mesure où elle maintient le niveau de consommation et permet ainsi de préserver les autres emplois.

C'est pour cette raison que Rick Audas, joint cette semaine en Nouvelle-Zélande, approuve l'idée de Michael Ignatieff, à condition qu'elle soit circonscrite dans le temps. La clause de temporisation pourrait prendre la forme d'une période déterminée de 12 mois, renouvelable si le besoin s'en fait sentir, ou l'atteinte d'indicateurs économiques précis (taux de chômage, taux de croissance, etc.). «Si nous laissons cela en place indéfiniment, cela recréerait les problèmes des années 1990. Quelqu'un aurait alors à reprendre les décisions difficiles de l'époque.»

### **Uniformité ou différence régionale ?**

Michael Ignatieff ne cesse de répéter qu'il existe 58 normes d'admissibilité différentes au pays, comme s'il s'agissait d'une preuve de son inefficacité. Georges Campeau, professeur en droit social à l'UQAM et auteur d'un livre sur l'assurance-emploi, rappelle que la modulation du programme a été inventée pour la première fois en 1977.

«On passe alors d'une norme unique d'admissibilité de huit semaines de travail à une fourchette de 10 à 14 semaines selon l'endroit où on se trouve, explique-t-il. Sous la pression des milieux conservateurs et des Chambres de commerce, cette norme variable a été inventée parce que le régime était perçu comme trop généreux. La logique était que c'était un désincitatif au travail. On en redécouvre les bienfaits en période de crise!»

M. Ignatieff parle de rehausser le nombre d'heures une fois la récession terminée, mais il propose quand même de conserver l'uniformité des normes d'accès. Est-ce une bonne idée?

M. Campeau fait remarquer que cela serait à tout le moins plus équitable. «On disait que les gens dans les régions où le taux de chômage est moins élevé cotisent pour les gens dans les régions où le taux de chômage est plus élevé. On jouait certaines classes de travailleurs contre les autres. Une norme unique y mettrait fin.»

Pour Rick Audas, la réponse est plutôt négative. «Généralement, les programmes à géométrie unique ne conviennent à personne. Ils sont trop généreux pour certains et ne le sont pas assez pour d'autres.» Marc Van Audenrode, lui, se dit incapable de trancher. «Ça fait tellement longtemps qu'il est modulé qu'il est difficile de répondre: l'économie a trop changé depuis.»

Hélène Buzzetti

\*\*\*\*\*

### **Radio-Canada, 8 mai 2009 - Le défi de l'assurance-emploi**

L'annonce par Statistique Canada que le taux de chômage pour le mois d'avril est resté inchangé à 8 % donne sans doute un léger répit au gouvernement conservateur, assiégé depuis plusieurs semaines par les partis d'opposition. Ces derniers réclament tous des modifications au programme d'assurance-emploi, pour mieux protéger les travailleurs, au coeur de la pire récession depuis des décennies.

Le Canada n'en a pas moins perdu quelque 321 000 emplois depuis octobre dernier, dont 174 000 en Ontario seulement.

Les demandes pour modifier le régime actuel d'assurance-emploi ne sont pas nouvelles. Le Bloc et le NPD exigent depuis longtemps des changements. Les libéraux ont toutefois donné un second souffle à ce débat, en réclamant du gouvernement Harper des mesures immédiates pour uniformiser les critères d'accès au programme.

### **Le nombre minimal d'heures**

Michael Ignatieff, à sa première conférence de presse à titre de chef « élu » par son parti à Vancouver, a sommé Stephen Harper de ramener le nombre minimal d'heures de travail pour avoir droit aux prestations à 360 heures, et ce, uniformément à travers le Canada. Actuellement, il faut avoir travaillé entre 420 et 600 heures, selon le taux de chômage régional, pour bénéficier du programme.

Et M. Ignatieff veut que cette mesure soit adoptée dès ce printemps, sinon la menace plane que le Parti libéral retire l'appui donné jusqu'à présent aux conservateurs minoritaires.

On peut se demander si cette dernière initiative, assortie d'une menace qui pourrait aboutir à des

élections rapides, parviendra à faire plier le gouvernement, qui s'est montré dur d'oreille à toutes les demandes de l'opposition.

Ainsi, une motion votée par la majorité de la Chambre en mars dernier et réclamant les 360 heures est restée lettre morte.

### **Les disparités régionales**

C'est un peu la même attitude qui prévaut dans un débat sur le projet de loi d'une députée néo-démocrate, qui demande la suppression des disparités régionales pour l'accès à l'assurance-emploi.

Puisqu'il s'agit d'un projet qui entraînera de nouvelles dépenses, le président de la Chambre a déjà statué qu'il ne pourrait être adopté qu'avec l'accord du gouvernement!

Évidemment, les conservateurs s'opposent à ce projet de loi. Ils maintiennent qu'ils ont déjà, lors du dernier budget, effectué des modifications au programme d'assurance-emploi, en ajoutant, entre autres, cinq semaines à la fin de la période de prestations. Ils soutiennent que leur plan d'action pour contrer la crise économique répond aux besoins.

### **Les demandes de l'Ontario**

Si le gouvernement ne semble pas inquiet des menaces libérales, il en va autrement des demandes pressantes formulées par l'Ontario.

Bien avant la crise économique, le premier ministre Dalton McGuinty réclamait que les chômeurs de l'Ontario soient traités sur le même pied que les chômeurs des autres régions à taux de chômage élevé.

C'est en Ontario, on le sait, que se jouera le sort du gouvernement minoritaire conservateur. On a d'ailleurs vu Stephen Harper et Dalton McGuinty à plusieurs reprises sur les mêmes tribunes au cours des derniers mois.

Les conservateurs savent aussi que le nouvel intérêt des libéraux pour l'accès égal au régime de l'assurance-emploi n'est pas étranger aux humeurs ontariennes.

Et cette semaine, la députée conservatrice provinciale Cristine Elliot, qui désire se présenter à la direction du PC Ontario, a dénoncé l'iniquité du programme d'assurance-emploi pour sa province et a exigé, elle aussi, des changements.

C'est un message bien noté par les conservateurs fédéraux. Mme Elliot est, dans la vraie vie, l'épouse du ministre des Finances Jim Flaherty. Ce même M. Flaherty qui disait plus tôt cette semaine à des journalistes que le gouvernement conservateur prenait bonne note des suggestions des Canadiens pour le programme d'assurance-emploi!

Maurice Godin

\*\*\*\*\*

## **CTC, 8 mai 2009 - Le président du CTC exhorte le Parlement à réparer l'a.-e dès maintenant**

Des milliers de travailleuses et de travailleurs ont été acculés au travail indépendant en avril 2009, incapables qu'ils étaient de se trouver un emploi ou d'obtenir des prestations d'assurance-emploi, a déploré le président du Congrès du travail du Canada Ken Georgetti.

"Des travailleuses et travailleurs sans emploi, surtout parmi les plus âgés, se tournent en désespoir de cause vers le travail indépendant. Il y a peu d'espoir pour eux sur le plan de la création d'emploi et ils sont beaucoup trop nombreux à se voir interdire l'accès aux prestations d'assurance-emploi."

C'est en ces termes que Georgetti a répondu à la publication par Statistique Canada des chiffres de l'Enquête sur la population active pour avril. L'emploi a progressé de 35 900, une hausse entièrement attribuable à l'augmentation du travail indépendant. "Ce n'est pas un signe de reprise économique, car tout bien considéré, nous avons perdu 1 100 emplois en avril. Ce que nous observons, ce sont des gens qui font ce qu'ils peuvent pour traverser la crise économique. Je salue leur courage et leur détermination."

Les données de Statistique Canada indiquent que près de 60 % des sans-emploi ne touchent pas de prestations d'a.-e., ce qui est inacceptable, comme l'a expliqué Georgetti, qui en a profité pour réclamer de nouveau des améliorations au régime d'a.-e. Selon lui, un consensus national est en train de s'organiser en faveur d'une réforme de l'a.-e. "La population dit aux maisons de sondage qu'il faut améliorer l'a.-e. Les journaux et même les banques disent la même chose. Les partis d'opposition vont jusqu'à menacer d'aller en élection sur cette question. Le premier ministre et son cabinet sont les seuls à vouloir laisser les chômeuses et chômeurs canadiens se débrouiller avec leurs problèmes."

### **Le CTC a appelé plusieurs fois le gouvernement :**

- à changer les règles d'admissibilité pour que des prestations régulières d'a.-e. soient versées après 360 heures de travail, quelle que soit la région de résidence ou de travail au Canada;
- à augmenter jusqu'à 50 semaines la durée de la période d'admissibilité aux prestations d'a.-e.;
- à relever immédiatement le niveau des prestations à 60 % du revenu calculé d'après les 12 meilleures semaines de rémunération.

### **Analyse rapide de l'économiste principal Sylvain Schetagne :**

Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens ont été obligés de se tourner vers le travail indépendant en avril 2009 pour survivre à la crise économique. Globalement, le nombre d'emplois a augmenté de 35 900 au cours du mois. Dans les faits, 1 100 emplois ont disparu, mais 37 000

travailleuses et travailleurs se sont tournés vers le travail indépendant parce qu'il n'y a pas eu de création d'emploi, que le régime d'assurance-emploi est anémique et que les pensions et les revenus sont en baisse.

Le taux de chômage demeure à 8,0 %, en dépit du fait que 8 000 Canadiennes et Canadiens de plus se soient retrouvés au chômage en avril 2009. La mesure la plus nombreuse des chômeuses et chômeurs (R8), qui comprend les gens découragés et ceux qui se rabattent involontairement sur les emplois à temps partiel, est en progression rapide. Elle a grimpé pour passer de 8,0 % en octobre 2008 à 12,4 % en mars 2009. (Ces données ne sont pas rajustées en fonction des saisons, mais le taux "réel" de chômage a aussi grimpé de façon marquée comparativement à mars 2008.)

Des travailleuses et travailleurs âgés de 15 à 24 ans ont quitté la population active pour éviter le chômage. Les deux tiers environ de la croissance de l'emploi se situent dans le groupe des Canadiennes et Canadiens de 55 ans et plus. Le fait que le travail autonome ait tant augmenté le mois dernier peut être un signe que plusieurs des 55 ans et plus reviennent sur le marché du travail parce que leur revenu de retraite a diminué ou qu'ils ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi après avoir été licenciés. C'est aussi un signe du courage et de la détermination des travailleuses et travailleurs licenciés qui essaient d'éviter de se retrouver au chômage pendant cette crise économique.

Le Canada compte aujourd'hui plus de 1 464 600 chômeurs et chômeuses. Ce nombre représente une hausse de 27,2 % par rapport à octobre dernier.

Nombre d'emplois à temps plein perdus depuis octobre 2008 : 347 400.

Travailleuses et travailleurs canadiens licenciés depuis octobre 2008 : 320 700.

\*\*\*\*\*

### **Le Messenger (Verdun), 8 mai 2009 - Élimination du délai de carence aux prestations d'assurance-emploi**

Le député de Jeanne-Le Ber, Thierry St-Cyr, estime avoir remporté une manche importante au nom des travailleurs qui perdent leur emploi avec le projet de loi C-241. Ce projet, qui vise à éliminer le délai de carence de deux semaines imposé aux nouveaux requérants pour les prestations d'assurance-emploi, a franchi l'étape de la deuxième lecture.

«En effet, notre projet de loi veut offrir une aide concrète aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur emploi en leur évitant de se trouver en période où ils ne perçoivent aucun revenu.

D'autant plus qu'ici le taux de chômage a bondi à 9,7%, Cela constitue donc une bonne nouvelle pour ceux et celles qui se trouvent actuellement menacés de perdre leur emploi», a expliqué Thierry St-Cyr, député de Jeanne-Le Ber.

«Le travail n'est pas terminé, mais il reste que le vote en deuxième lecture constitue une étape fort

importante et significative puisque c'est la majorité des parlementaires de la Chambre qui ont ainsi signifié leur appui à notre projet de loi», a poursuivi Thierry St-Cyr.

Le député du Bloc Québécois souhaite une réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi qui est nécessaire pour redonner au système d'assurance-emploi la vocation pour laquelle il a été créé, c'est-à-dire un soutien fiable et efficace à ceux qui perdent leur emploi.

Pierre Lussier

\*\*\*\*\*

### **L'Express (Drummondville), 8 mai 2009 - Les bloquistes croient en l'efficacité de leur plan économique**

Dans un communiqué émis aux médias, le député fédéral de Drummond, Roger Pomerleau, détaille les fondements du plan économique que propose le Bloc Québécois, jugeant les mesures implantées par le Parti conservateur inefficaces.

«La situation économique s'est détériorée depuis le dépôt du budget conservateur en janvier au point où les prévisions sur lesquelles était conçu le budget conservateur sont complètement dépassées. En effet, depuis janvier, il s'est perdu 273 000 emplois au Canada et, selon l'OCDE, il y aura 2 millions de chômeurs en 2010», a déclaré le député de Drummond, Roger Pomerleau.

«Nous croyons qu'il faut donc donner un grand coup pour élargir l'accès à l'assurance-emploi, bonifier les prestations et accélérer le traitement des demandes. D'ailleurs, j'en profite pour inviter la population de Drummond à appuyer la pétition du Bloc québécois qui demande au gouvernement fédéral d'abolir le délai de carence», a poursuivi le député de Drummond tout en indiquant qu'au Québec, le secteur forestier est en crise et le secteur manufacturier en sérieuse difficulté.

«Les effets de la crise se font sentir même dans Drummond selon les chiffres du rapport annuel 2008 de la Société de développement économique de Drummondville. Même si leur plan s'avère inefficace, les conservateurs persistent en espérant que tout finisse par s'arranger comme par magie. Et que dire des libéraux qui appuient systématiquement les conservateurs et refusent de faire des propositions, sinon qu'ils laissent tomber les gens et les entreprises. Et c'est la raison pour laquelle le Bloc québécois propose un plan économique de 32 milliards de dollars sur deux ans. Il est maintenant temps d'agir», a renchéri Roger Pomerleau.

«Les Conservateurs ont littéralement erré en tentant d'évaluer la situation, eux qui prévoyaient des pertes de 90 000 emplois en 2009, alors qu'en réalité, en 3 mois, on a perdu 273 000 emplois», a souligné Roger Pomerleau.

«Il faut agir dès à présent et le gouvernement fédéral a les moyens de le faire. Le Canada est le pays le moins endetté du G7 et celui qui prévoit les déficits les moins élevés. Dans son rapport

d'avril 2009 sur les perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international souligne que l'efficacité de la politique monétaire est limitée dans le cas d'une récession couplée à une crise financière et qu'il est nécessaire, pour les pays qui en ont les moyens, de prendre de nouvelles mesures budgétaires. C'est le cas du Canada qui a le devoir d'agir maintenant», a lancé le député de Drummond.

La phase 2 du plan de relance du Bloc québécois poursuit quatre objectifs: resserrer le filet social et redonner confiance (13,9 G \$), stimuler l'emploi et l'investissement (7 G \$), appuyer le Québec et les provinces (8 G \$), stimuler les dépenses stratégiques et réduire la dépendance au pétrole (3,6 G \$).

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 8 mai 2009 - Une création de 39 500 emplois qui surprend**

Surprise dans les statistiques d'avril ! Le marché de l'emploi s'est consolidé de 35 900 nouveaux postes. Les économistes demeurent toutefois prudents face à ces chiffres.

Cette hausse met fin à cinq mois consécutifs de pertes d'emplois qui avaient porté le nombre de chômeurs à 357 000 au Canada, soit 8% de la population active.

Avec une création de 22 000 emplois, le Québec arrive en tête de liste du rebond, suivi de la Colombie Britannique avec 17 000 postes. La situation de l'emploi est restée la même en Ontario où le chômage est à un pic record depuis 1997.

Ces résultats positifs ont surpris les économistes qui avaient tablé sur des pertes de 50 000 emplois. Et ils préfèrent ne pas se réjouir trop tôt de cette hausse.

«Le fait que la plupart des emplois créés sont dans la catégorie des travailleurs indépendants contribue à tempérer l'optimisme qu'un tel rebond pourrait causer», pense Charmaine Buskas, économiste senior à la Banque TD.

Même prudence à la RBC. «Il est possible que cette hausse ne soit que ponctuelle. Le secteur automobile demeure très vulnérable et nous nous attendons à ce que le chômage continue de grimper jusqu'à 9% à la fin de 2009 », pense Dawn Desjardins, économiste en chef adjointe.

Pour l'économiste Joelle Noreau, du Mouvement Desjardins, cette situation n'est que passagère, puisque la récession économique continue de faire des ravages. «C'est sur qu'on ne s'attendait pas à une hausse aussi spectaculaire que celle-là au Québec. Cependant, c'est un phénomène qu'on a déjà observé lors des précédentes récessions. Les hausses étaient de moindre ampleur, mais il reste que la tendance à la baisse est bien là et ce n'est pas avec un seul mois de hausse qu'on peut crier victoire».

Anne Robert

\*\*\*\*\*

## **Les Affaires, 8 mai 2009 - Chômage : un sommet depuis 1983 aux États-Unis**

Le rythme des licenciements est retombé au niveau d'il y a six mois en avril aux États-Unis, avec 539 000 suppressions de postes, mais le taux de chômage a grimpé à 8,9%, son record depuis 1983.

Les entreprises hésitent à embaucher dans le contexte actuel d'incertitude économique.

L'économie américaine a perdu un total de 5,7 millions d'emplois depuis le début de la récession en décembre 2007.

Les chiffres publiés par le ministère du Travail vendredi sont toutefois moins mauvais que les 620.000 suppressions de postes auxquelles s'attendaient les économistes, en partie grâce à des recrutements du gouvernement.

Quant au chômage, qui touchait 8,5% de la population active en mars, il se situe au niveau prévu par les analystes. Mais si l'on inclut dans ces chiffres les chômeurs ayant renoncé à chercher une autre place ou accepté un temps partiel, le taux de chômage atteint 15,8% en avril, ce qui ne s'était plus vu depuis 1994.

Le temps de travail hebdomadaire moyen est resté stable de mars à avril, à 33,2 heures.

\*\*\*\*\*

## **Statistique Canada, 8 avril 2009 - Enquête sur la population active : Avril 2009**

L'emploi a progressé de 36 000 en avril, en raison d'une hausse du travail indépendant. Malgré cette augmentation, l'emploi global a diminué de 321 000 depuis le sommet atteint en octobre 2008. Le taux de chômage est resté inchangé en avril, s'étant situé à 8,0 %. Il est également demeuré à son niveau le plus élevé en sept ans, la hausse de l'emploi ayant coïncidé avec une croissance de la population active.

L'emploi a progressé en avril dans l'information, la culture et les loisirs, dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, dans les «autres services» ainsi que dans l'agriculture. L'emploi n'a pas bougé dans la fabrication et la construction.

### **Note aux lecteurs**

Les estimations tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Les estimations visant de petites régions géographiques ou de petites branches d'activité seront associées à une variabilité plus importante. Pour une explication de la variabilité d'échantillonnage des estimations et de la méthode d'évaluation de cette variabilité à l'aide de l'erreur-type, veuillez consulter la section de la

publication *Information sur la population active* (71-001-X, gratuite) traitant de la qualité des données.

Les variations dans les salaires horaires moyens sont influencées par des changements dans la composition de la population active canadienne. Par exemple, une baisse de l'emploi dans les professions ou les branches d'activité à faible salaire contribuera à l'augmentation du salaire horaire moyen national.

Depuis octobre dernier, le secteur des biens s'est fortement contracté (-6,3 %). Par contre, l'emploi dans les industries productrices de services, étant traditionnellement moins sensible aux ralentissements économiques, n'a connu qu'une faible baisse (-0,5 %) au cours de la même période.

Toute la hausse de l'emploi observée en avril s'est manifestée au Québec (+22 000) et en Colombie-Britannique (+17 000), tandis que l'emploi a diminué en Nouvelle-Écosse (-4 100) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-2 800). L'emploi a peu bougé dans les autres provinces.

L'augmentation de l'emploi en avril s'est manifestée entièrement dans le travail à temps plein. L'augmentation globale de l'emploi pour le mois a été répartie entre les hommes adultes de 25 ans et plus et les femmes plus âgées, soit celles de 55 ans et plus. Depuis octobre, l'emploi a diminué parmi les hommes de 25 à 54 ans et les jeunes de 15 à 24 ans, alors qu'il a augmenté chez les travailleurs plus âgés.

En avril, le salaire horaire moyen était de 4,3 % plus élevé par rapport au même mois un an plus tôt.

### **Hausse de l'emploi dans les industries de services**

En avril, les hausses de l'emploi ont été observées dans l'information, la culture et les loisirs (+17 000), dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien (+15 000), dans les «autres services» (+14 000) ainsi que dans l'agriculture (+9 000).

Depuis octobre dernier, l'emploi global s'est replié de 1,9 %, des baisses ayant été observées dans un certain nombre d'industries. La contraction au cours de cette période a été particulièrement marquée dans la construction (-8,5 %), la fabrication (-6,5 %) et les ressources naturelles (-5,9 %).

En avril, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 37 000, alors que le nombre d'employés du secteur public et celui du privé a peu bougé. Depuis octobre, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 1,3 %, alors que le nombre d'employés a diminué de 2,6 % dans le secteur privé et de 2,0 % dans le secteur public.

L'emploi à temps plein a augmenté de 39 000 en avril, tandis que le travail à temps partiel a peu bougé. Par contre, depuis octobre, l'emploi à temps plein a diminué de 2,5 %, et l'emploi à temps partiel a crû légèrement (+0,8 %).

## **L'emploi progresse au Québec et en Colombie-Britannique en avril**

L'augmentation de l'emploi au Québec (+22 000) en avril s'est accompagnée d'une faible croissance du taux de chômage, qui a atteint 8,4 %, en raison d'une hausse du nombre de personnes au sein de la population active. Depuis octobre dernier, l'emploi au Québec a connu une baisse de 0,8 %, plus faible que la baisse de 1,9 % affichée à l'échelle nationale.

En Colombie-Britannique, l'emploi a augmenté de 17 000 en avril. Le taux de chômage s'est maintenu à 7,4 %, en raison de la croissance de la population active. Malgré les hausses affichées en avril, l'emploi a baissé de 52 000 (-2,2 %) depuis octobre 2008.

En Nouvelle-Écosse, l'emploi a baissé de 4 100 en avril, et le taux de chômage est passé à 9,2 %, en hausse de 0,3 point de pourcentage. Depuis octobre, l'emploi dans la province a fléchi de 8 200 (-1,8 %).

En avril, l'emploi a peu bougé en Ontario, et le taux de chômage est resté inchangé à 8,7 %, soit son niveau le plus élevé depuis avril 1997. Depuis octobre dernier, l'emploi dans la province a diminué de 174 000 (-2,6 %), ce qui représente plus de la moitié du recul total de l'emploi au Canada.

L'emploi en Alberta est aussi resté inchangé en avril, laissant le repli de l'emploi à 42 000 (-2,1 %) depuis octobre.

Le Manitoba et la Saskatchewan sont les seules provinces où l'emploi a connu peu de changement depuis octobre. En avril, ces deux provinces ont affiché les taux de chômage les plus bas au Canada, soit 4,6 % au Manitoba et 5,0 % en Saskatchewan.

## **Plus d'hommes adultes et de femmes âgées de 55 ans et plus au travail en avril**

En avril, l'augmentation de l'emploi a été répartie entre les hommes adultes de 25 ans et plus (+25 000) et les femmes âgées de 55 ans et plus (+12 000). Depuis octobre dernier, l'emploi a diminué parmi les hommes de 25 à 54 ans (-2,9 %) et les jeunes âgés de 15 à 24 ans (-4,7 %), alors qu'il a augmenté chez les travailleurs plus âgés (+0,9 %).

Le taux de chômage des jeunes a régressé de 0,6 point de pourcentage en avril par rapport à mars, en raison d'une diminution de la participation des jeunes au marché du travail. Cependant, le taux de chômage des jeunes, qui s'établit à 14,2 %, a continué d'être le plus élevé de tous les groupes d'âge.

\*\*\*\*\*

## **Les Affaires, 8 mai 2009 - Progression de l'emploi au Québec**

Avec la création de 22 000 emplois en avril, le Québec enregistre une bonne partie de la progression de l'emploi (+36 000) au pays durant le dernier mois, selon Statistique Canada.

L'augmentation de l'emploi dans la province s'est toutefois accompagnée d'une faible croissance du taux de chômage, qui a atteint 8,4 %, en raison d'une hausse du nombre de personnes au sein de la population active.

Depuis octobre dernier, l'emploi au Québec a connu une baisse de 0,8 %, plus faible que la baisse de 1,9 % affichée à l'échelle nationale.

La Colombie-Britannique est la seule autre province ayant connu une progression de l'emploi avec 17 000. Le taux de chômage s'est maintenu à 7,4 %, en raison de la croissance de la population active.

Du côté de l'Ontario, l'emploi a peu bougé, et le taux de chômage est resté inchangé à 8,7 %, soit son niveau le plus élevé depuis avril 1997. Depuis octobre dernier, l'emploi dans la province a diminué de 174 000 (-2,6 %), ce qui représente plus de la moitié du recul total de l'emploi au Canada.

En Nouvelle-Écosse, l'emploi a baissé de 4 100, et le taux de chômage est passé à 9,2 %, en hausse de 0,3 point de pourcentage. L'emploi en Alberta est resté inchangé en avril, laissant le repli de l'emploi à 42 000 (-2,1 %) depuis octobre.

Le Manitoba et la Saskatchewan sont les seules provinces où l'emploi a connu peu de changement depuis octobre. En avril, ces deux provinces ont affiché les taux de chômage les plus bas au Canada, soit 4,6 % au Manitoba et 5,0 % en Saskatchewan.

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 8 mai 2009 - Le taux de chômage est resté inchangé en avril**

Le taux de chômage est resté inchangé en avril au Canada, s'étant situé à 8%, selon Statistique Canada.

L'agence fédérale observe qu'il est également demeuré à son niveau le plus élevé en sept ans, la hausse de l'emploi ayant coïncidé avec une croissance de la population active.

L'emploi a progressé de 36 000 en avril au pays, en raison d'une hausse du travail indépendant. Toute la hausse de l'emploi s'est manifestée au Québec et en Colombie-Britannique.

Statistique Canada précise que l'emploi a notamment progressé en avril dans l'information, la culture et les loisirs, dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments, ainsi que dans l'agriculture. L'emploi était stable dans la fabrication et la construction.

L'emploi à temps plein a augmenté de 39 000 en avril, tandis que le travail à temps partiel a peu bougé. L'augmentation de l'emploi a été répartie entre les hommes adultes de 25 ans et plus et les femmes âgées de 55 ans et plus.

Le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 37 000, alors que le nombre d'employés du secteur public et celui du privé a peu bougé.

Depuis octobre dernier, l'emploi global s'est replié de 1,9 %, des baisses ayant été observées dans un certain nombre d'industries. La contraction au cours de cette période a été particulièrement marquée dans la construction (-8,5 %), la fabrication (-6,5 %) et les ressources naturelles (-5,9 %).

Alexandre Paillé

\*\*\*\*\*

### **L'Action (Joliette), 8 mai 2009 - La campagne bat son plein dans Lanaudière : Révision de l'assurance-emploi, thème de la manifestation du 1er mai**

La campagne pour réclamer d'urgence du gouvernement fédéral une révision de l'assurance-emploi afin de permettre aux personnes qui se retrouvent au chômage de bénéficier d'un régime de qualité, bat son plein dans la région de Lanaudière. Les activités du 1er mai, fête internationale des travailleuses et des travailleurs, ont été une bonne occasion de mettre à l'avant-scène cette revendication.

En effet, alors que le taux de chômage augmente à tous les mois dans toutes les régions du pays, il est urgent que le gouvernement fédéral reconnaisse l'aide dont les gens ont besoin en provenance d'Ottawa au chapitre des mesures de soutien économique. Le Conseil central de Lanaudière (CSN) mène cette campagne de signatures pour demander à Ottawa d'améliorer le programme d'assurance-emploi sur quatre principaux éléments, soit une plus grande admissibilité aux prestations, une augmentation du taux d'indemnisation, l'abolition du délai de carence de deux semaines de même que l'établissement d'une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés. De nombreuses personnalités publiques, politiques de même que les représentants d'organismes et d'associations de la région ont déjà apporté leur support à cette campagne. En cette journée soulignant la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, vendredi le 1er mai, à la marche et au rassemblement prévus devant les bureaux de Services Canada à Joliette, Pierre Paquette, député de Joliette, Denise Boucher, vice-présidente à l'exécutif de la Confédération des syndicats nationaux ainsi que des membres de Solidarité Lanaudière participaient à cet événement.

\*\*\*\*\*

### **La Voix de l'Est, 8 mai 2009 - Saint-Hyacinthe-Bagot : Thi Lac à la défense des chômeurs**

La députée de Saint-Hyacinthe-Bagot, Ève-Mary Thaï Thi Lac demande à la ministre fédérale des Ressources humaines, Diane Finley, de revoir la réglementation sur l'assurance emploi afin d'éviter que les employés en chômage se voient suspendre, pour fins d'enquête, leurs prestations lorsque survient un lock-out ou une grève, comme ont vécu des employés de Beaulieu Canada, à Acton

Vale.

"Je demande qu'on cesse de pénaliser de façon arbitraire les chômeurs", a dit la députée bloquiste en entrevue téléphonique, cette semaine.

Mme Thi Lac indique que le Ministère gèle systématiquement les prestations des chômeurs lorsque survient une grève ou un lock-out dans l'entreprise où ils travaillaient afin de vérifier s'ils y sont toujours admissibles, s'ils participent à une grève et s'ils reçoivent des revenus d'un fonds syndical. Ceux dont une demande de chômage est en cours sont aussi touchés par cette mesure. "Parfois, l'enquête dure six semaines et ça entraîne une insécurité et un stress inutiles sur les chômeurs et leur famille", fait-elle valoir.

"On demande que les bureaux d'assurance emploi fassent leur enquête en continuant de verser les prestations", dit la députée, ajoutant que, le cas échéant, les sommes versées en trop pourraient être réclamées par la suite.

"Là, on coupe, puis on enquête après! Il faut cesser de traiter les chômeurs comme s'ils étaient des fraudeurs", lance-t-elle.

La députée affirme être intervenue à ce sujet l'année dernière après que des chômeurs de l'usine 3 de Beaulieu Canada, à Acton Vale, où un conflit de travail avait éclaté, eurent écopé de cette mesure. "Nous avons appelé dans les bureaux de l'assurance emploi et les prestations avaient été rétablies la journée même", dit-elle, déplorant que la situation se répète cette année pour des ex-employés de l'usine 4 qui étaient en chômage lors du lock-out décrété en mars dernier. "Il faut que la ministre Finley régleme afin que ça ne se reproduise plus", affirme Mme Thi Lac.

La députée souligne également que les chômeurs qui travaillaient aux usines 4 et 3 de Beaulieu Canada ont vu leurs prestations suspendues sans raison. L'enquête a statué qu'"ils n'étaient pas éligibles au fonds de grève", dit-elle. Les prestations gelées leur ont donc été versées par la suite.

### **Prudence au ministère des Ressources humaines**

Au cabinet de la ministre Finley, on réagit prudemment à la demande lancée par la députée bloquiste. "Avant d'apporter toute modification législative que ce soit (au régime d'assurance emploi(AE)), il est essentiel d'analyser cette proposition en profondeur afin de bien saisir l'ampleur de son incidence sur les processus de résolution des conflits de travail", a indiqué par courriel Julie Vaux, directrice des communications au cabinet de la ministre Finley.

Mme Vaux a également précisé que les prestations d'AE se financent avec les cotisations que versent à la fois les employeurs et les employés. Le régime d'AE est donc conçu de manière à rester neutre et à ne pas s'ingérer dans les conflits de travail, grève ou lock-out. Selon la Loi sur l'assurance emploi, un travailleur qui prend part à une grève n'a pas droit à des prestations d'assurance-emploi.

"Le gouvernement maintiendra sa vigilance à l'égard du Régime d'assurance emploi afin de garantir

que celui-ci continue de répondre aux besoins des travailleurs canadiens", conclut-elle.

Nancy Beaulieu

\*\*\*\*\*

### **NPD, 7 mai 2009 - Début du débat sur le projet de loi du NPD visant à réformer l'assurance-emploi**

Le débat sur le projet de loi de Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing) relatif à la réforme de l'assurance-emploi et à l'amélioration de l'accès et des prestations pour les travailleurs mis à pied s'ouvre aujourd'hui.

Le projet de loi C-280 permet d'améliorer les règles du jeu pour les Canadiens ayant perdu leur emploi en uniformisant les critères d'accès et en supprimant les disparités régionales dans l'accès à l'assurance-emploi. Aux termes du régime actuel, les taux de chômage régionaux influent sur l'accès à l'assurance-emploi dans les diverses régions du Canada.

« L'assurance-emploi n'offre pas un traitement équitable aux personnes qui perdent leur emploi à l'heure actuelle, a déclaré Mme Hughes. Les taux de chômage régionaux fluctuent fortement de jour en jour et de semaine en semaine. L'assurance-emploi doit mieux tenir compte de ce problème nouveau. »

En plus d'accroître le nombre de personnes admissibles à des prestations d'assurance-emploi, le projet de loi prévoit des prestations plus généreuses pour les travailleurs saisonniers, en réduisant de deux le nombre de semaines servant au calcul des prestations.

« Cette petite modification aidera vraiment les gens qui tirent l'essentiel de leur revenu pendant de courtes périodes, comme les travailleurs saisonniers, a affirmé Mme Hughes. Le gouvernement conservateur ne veut rien faire, mais le NPD passe à l'action. »

« Ces modifications sont vitales pour les personnes qui perdent leur emploi. La réalité de la récession nous touche durement, et les travailleurs s'efforcent de trouver des moyens de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille », a ajouté M. Yvon Godin (Acadie-Bathurst), porte-parole du NPD en matière d'assurance-emploi.

« Ces familles éprouvent beaucoup de difficulté à avoir accès à l'assurance-emploi. Les conservateurs ont tardé à entreprendre cette réforme essentielle et ils ont même refusé de le faire, a conclu M. Godin. Le projet de loi du NPD aidera les Canadiens éprouvés par la crise économique à obtenir un juste accès à des prestations équitables. »

\*\*\*\*\*

### **Le Devoir, 7 mai 2009 - Les destructions d'emplois ralentissent**

Le secteur privé a détruit 491 000 emplois aux États-Unis en avril, soit beaucoup moins qu'en mars et que ce que craignaient les analystes, selon une étude du cabinet de conseil en ressources humaines ADP publiée hier.

L'ampleur de ces suppressions nettes d'emploi marque un fort infléchissement par rapport au mois précédent, qui avait vu 708 000 destructions de postes (chiffre révisé en baisse de 34 000). Le chiffre d'avril est également bien inférieur aux prévisions des analystes, qui attendaient 645 000 licenciements nets.